

Insérer la Nouvelle politique régionale dans la transition écologique et numérique

Olivier Crevoisier

Professeur d'économie territoriale, Université de Neuchâtel



La Nouvelle politique régionale (NPR) aujourd'hui

La NPR est une politique menée par la Confédération et des cantons qui s'appuie sur le dynamisme des milieux régionaux. Elle fournit à ces derniers les moyens de monter des projets innovants avec comme objectif le développement économique de la région, tout en prenant en compte les exigences du développement durable. La loi a également des objectifs d'occupation décentralisée du territoire ainsi que de réduction des disparités régionales. Toutefois, elle peut être interprétée non comme une politique en faveur des régions intermédiaires, rurales ou périphériques, mais comme *un levier de développement de l'ensemble de la société*. Dans les régions les plus dynamiques, ces milieux n'ont pas besoin d'un soutien particulier ; dans d'autres, la NPR joue un rôle déterminant ; enfin, au cours des douze premières années d'exercice de la NPR, on a pu constater clairement l'existence de régions présentant un dynamisme insuffisant pour pouvoir pleinement profiter d'une telle politique¹. S'appuyant sur le dynamisme des milieux régionaux, la NPR est une politique de stimulation de l'innovation multi-acteurs (*überbetrieblich*) et multi-échelle (partant du régional et allant jusqu'au global).

Conçue au début des années deux mille, la NPR s'appuie sur le modèle économique de la compétitivité (Porter, 1992). L'idée centrale et en partie implicite de ces modèles est que la compétitivité du tissu économique, atteinte principalement par l'innovation, amène une prospérité suffisante pour garantir la qualité environnementale et sociale dans la région. La NPR donne donc primauté à l'économie. La promotion économique et touristique prime sur les autres politiques à impact spatial (aménagement, transports, environnement...).

La NPR est une politique très originale, dont les outils sont bien adaptés, peu coûteux, et dont

l'utilisation s'est considérablement améliorée depuis ses débuts. Une de ses qualités remarquables est qu'elle soutient des projets de manière très ouverte, laissant aux acteurs de terrain la possibilité d'être créatifs et de développer des projets adaptés au contexte.

Globalement, grâce à ses principes de fonctionnement (appui aux dynamiques multi-acteurs) et ses outils (projets innovateurs imaginés et portés par les acteurs), la NPR a contribué très significativement au dynamisme des régions et de la société. Toutefois, des adaptations sont nécessaires en raison du changement du contexte global et de la nécessité d'inscrire le développement régional dans la transition écologique et numérique.

Des mécanismes de développement plus complexes : la transition écologique et numérique

Il est nécessaire de compléter le modèle économique sur lequel s'appuie la NPR pour deux raisons.

En premier lieu, la compétitivité n'est plus suffisante pour assurer le développement d'une région. Par exemple, en Suisse, des régions industrielles compétitives reconnues font face à des fuites de revenus considérables en raison de la mobilité des capitaux (consolidation des PME dans des groupes) et de la mobilité accrue des consommateurs (pénularité, tourisme...).

En second lieu, la globalisation prend aujourd'hui la forme de la transition écologique et numérique. Il s'agit, pour chaque société, de s'approprier les valeurs de la transition écologique qui concerne

« Il n'y a plus de primauté de l'économique. Si la dimension économique reste incontournable, elle n'est plus une fin en soi, ce sont les valeurs environnementales et sociales qui orientent l'action. »

¹ Ces dernières devraient probablement faire à l'avenir l'objet d'une politique complémentaire.

l'ensemble de la planète, tout en exploitant les possibilités du numérique. L'innovation consiste à concrétiser cette transition dans la région. L'innovation n'est plus seulement techno-productive, mais aussi culturelle et sociale. Elle englobe toutes les formes de changement entrepris par la société dans la perspective de la transition. Il n'y a plus de primauté de l'économique. Si la dimension économique reste incontournable, elle n'est plus une fin en soi, ce sont les valeurs environnementales et sociales qui orientent l'action.

Impacts sur les principes et les outils de la NPR

Comment ces deux élargissements du modèle économique modifient-ils la NPR ?

En premier lieu, les politiques de promotion économique et touristique ne doivent plus être obligatoirement considérées comme primordiales. C'est la coordination entre toutes les dimensions du développement régional qui est aujourd'hui nécessaire. La première proposition est donc que *la coordination des politiques publiques (actuel pilier 2 de la NPR) soit mise en première position, et ce non seulement à l'échelle fédérale, mais également aux*

niveaux cantonaux, communaux et régionaux. La NPR doit toutefois rester une politique économique, portée et coordonnée par les administrations ad hoc (SECO, services économiques des cantons, associations régionales...).

A l'échelle des projets, il s'agit de créer et aménager l'espace de manière durable, plus particulièrement en mettant en cohérence tant les activités productives (la compétitivité) et les activités touristique-résidentielles (l'attractivité) destinées à une demande extérieure (les cibles traditionnelles de la NPR), que les services locaux et les circuits courts, destinés aux marchés locaux et à la population locale. Ailleurs dans le monde, des programmes comme Smart cities ou Villes en transition traduisent cette nécessité de penser l'ensemble des activités de la région dans la globalisation et la transition. La conséquence en est que *le critère de compétitivité à l'exportation ne devrait plus être indispensable.* On propose de distinguer dorénavant *deux types de projets* :

1. Des projets traditionnels pour la NPR visant la compétitivité et l'attractivité régionale ;
2. Des projets contribuant au renforcement des flux économiques d'exportation et/ou d'évitement des fuites de revenus hors de la région.

Avec ces deux types de projets, la NPR pourra, tout en restant une politique de développement économique, soutenir également des projets régionaux d'insertion dans la transition. Les projets du second type, sont des innovations/expérimentations à la fois économiques, culturelles et sociales. Ils s'inscrivent dans un mouvement d'apprentissage de l'ensemble de la société et à ce titre devraient remplir les trois critères suivants :

1. Montrer en quoi ils contribuent à de meilleures pratiques par rapports aux projets déjà menés dans la région ou ailleurs en Suisse, voire dans le monde ;
2. Indiquer quelle sera leur contribution aux ressources communes de la région (communs innovatifs cf. Jeannerat et al, 2017) une fois le projet terminé.
3. Comporter une dimension communicationnelle, voir participative, afin que leur action soit diffusée et évaluée par tous les acteurs concernés, dans la région et ailleurs.

Vue de Neuchâtel sur le Plateau suisse

